



**Dans une interview accordée à Jeune Afrique, parution de ce 23 avril 2024, l'ancien secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun, Marafa Hamidou Yaya, 72 ans, a exprimé ses sentiments concernant sa détention, son jugement et l'avenir politique du pays.**

Marafa, condamné pour "complicité intellectuelle" dans une affaire sans implication financière personnelle, évoque le caractère politique de sa rétention en prison. Il fait référence aux multiples appels de l'ONU et des États-Unis pour sa libération immédiate, soulignant le caractère politique de son emprisonnement.

Interrogé sur son rapport avec la justice camerounaise, Marafa Hamidou Yaya exprime qu'il a choisi de se présenter devant la justice de son pays malgré les avertissements de l'exil. Il rappelle les sacrifices personnels et regrette de ne pas avoir pu assister sa femme dans ses derniers moments, en raison du refus de l'autorisation de visite en France.

Au sujet du président Paul Biya, Marafa évite de parler de trahison personnelle, mais critique le détournement de la Constitution mettant en valeur l'indépendance de la justice. L'ancien commis de l'Etat appelle à une transformation profonde du pays à travers la mise en place d'une Commission de Vérité, Réconciliation et Refondation pour exposer les scandales d'Etat et restaurer la démocratie.

Concernant les coups d'Etat en Afrique, Marafa met en garde contre la montée du populisme et de l'afro-populisme, appelant à la stabilité politique et au rejet du rejet de l'autre. Il souligne les défis politiques auxquels l'Afrique est confrontée et l'importance de la stabilisation politique pour l'avenir du continent.

Enfin, évoquant son propre avenir, le natif de Garoua exprime sa volonté d'aider son pays malgré les obstacles actuels. Il souligne que son engagement futur dépend en grande partie de la décision du président Biya, mais reste convaincu de pouvoir contribuer à la construction d'un Cameroun meilleur. Il appelle à une nouvelle génération pour prévenir la destruction irréversible du pays.